

Rareté, mon beau souci...

Autor(en): **Duhamel, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres**

Band (Jahr): **32 (1971)**

Heft 5-6

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-955649>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rareté, mon beau souci . . .

Je ne saurais laisser croire qu'en prenant avec chaleur et parfois même avec emportement la défense de la musique, je plaide une cause limitée qui n'intéresse vraiment qu'une poignée de spécialistes. Les mésaventures de la musique dans cette époque extravagante rendent merveilleusement sensible le désordre de la pensée. Conjuré ce désordre-là, n'est-ce pas notre affaire à tous ?

Je me promenais, un jour du mois dernier, en société d'un ami, dans les jardins du nouveau Trocadéro. Quelques appareils à tapage, disposés de place en place, déversent en cet endroit une musique ahurissante et limoneuse. — J'emploie le mot de musique en attendant que le public invente un autre vocable pour désigner avec vigueur ce genre de sous-produit sonore. — La beauté des fontaines qui jaillissent en cet endroit en est, à mon sens, offusquée. Le bruit de l'eau, l'un des plus émouvants qui soient, est perpétuellement couvert par cette vocifération mécanique. Est-il vraiment nécessaire de rappeler aux personnes responsables qu'un jet d'eau nous réjouit l'âme par son chant non moins que par son aspect ? Parfois — mais c'est très bref, le temps de changer un disque — les mécanotapeurs cessent de vomir et le passant, soulagé, se dit que la vie pourrait, malgré tant d'angoisses diverses, être encore supportable si l'on consentait enfin à ne pas nous torturer l'ouïe. Mais l'émonctoire musical se reprend à fonctionner et le malaise recommence.

Les «vacarmeurs», ce jour-là, dispensaient aux multitudes les niaiseries ordinaires du jazz et ses grâces démodées. J'avais cessé de causer avec mon compagnon : ni la voix, ni l'oreille, ni l'esprit ne résistent à ces cataclysmes et je faisais de mon mieux pour trouver une retraite quand mon ami, soudain, me cria de toutes ses forces :

— Vous savez, ce n'est pas toujours aussi mauvais. Il leur arrive même parfois de donner de bonne musique . . .

Nous arrivions à ce moment, dans une zone de silence relatif et nous reprenions haleine.

— Eh bien, dis-je, s'ils donnent parfois de bonne musique, s'ils compromettent la bonne musique dans cette sinistre bamboula, n'attendez pas que je m'en réjouisse, car c'est le comble de la sottise et le comble de la misère.

Je commence, quoi qu'il y paraisse, à me résigner au bruit. Je commence à comprendre que le bruit est inévitable, que le charivari désormais est notre destin. J'ai fait, pour sauver le silence, des efforts qui sont demeurés inefficaces. Je suis vaincu, je cède et m'incline. Je ne peux pourtant pas ne pas élever la voix pour dire encore : «Faites votre bruit, c'est entendu mais laissez la vraie musique en dehors de ce scandale. Nous vous abandonnons volontiers tous les gargouillements et toutes les éructations de vos auteurs

favoris. En revanche, laissez-nous nos maîtres, qui ne vous ont fait aucun mal et qui ne vous demandent rien, car ils sont, pour la plupart, sagement morts. Laissez-nous! Ne gaspillez pas ce que nous voulons chérir jusqu'à notre dernier souffle.»

J'écoutais, hier au soir, le quatuor Loewenguth, ce quatuor de jeunes hommes fervents, dont les âges, additionnés, ne font guère plus d'un siècle. Le premier et le dixième Quatuors de Beethoven! Quelles audacieuses, vigoureuses et délicates merveilles! J'en connais certaines parties note à note. Je me les chante souvent dans mes instants de solitude. Je souhaite que tous les hommes apprennent à les aimer. Mais je pense avec horreur que cette musique délectable pourrait, un jour prochain, nous être répandue sur le crâne, au passage, dans quelque foire, par des machines massacreuses qui l'amplifieraient cent fois pour nous la rendre mieux sensible, et je suis prêt à me jeter à genoux pour demander miséricorde.

Georges Duhamel, Octobre 1937 . . .

Wer ist das Orchester Schwyz/Brunnen?

Herr Alfons Bösch, der rührige Präsident des Orchesters Brunnen, hat zum Konzert vom 13./14. März 1971 der Presse einen Artikel eingesandt, um das Orchester Schwyz/Brunnen der Bevölkerung vorzustellen und vermehrte Konzertbesucher zu gewinnen. Der Versuch ist originell. Die Redaktion glaubt, daß sich vielleicht auch andere Orchester an dem Beispiel inspirieren könnten.

In den letzten Jahren sind Zweckverbände von Gemeinden zur Bewältigung infrastruktureller Aufgaben entstanden (Beispiel: Abwasserverband Schwyz-Ingenbohl-Steinen). Ähnliches geschieht auch im Bereich der kulturellen Infrastruktur. So arbeiten seit Jahren die Orchester von Schwyz und Brunnen harmonisch zusammen. Für die nicht näher Orientierten sei in () beigefügt, daß es sich dabei nicht um die Orchester Charly X und Sepp Y handelt, sondern um die an beiden Orten seit Jahrzehnten bestehenden Vereinigungen zur Pflege der klassischen Orchestermusik im weiteren Sinne, mit einem Gros von Streichinstrumenten und meistens paarweisen Holz- und Blechbläsern.

Die älteren Spieler haben es noch erlebt, wie klassische Sinfonien oder einzelne Sätze daraus mit ungenügender Besetzung gespielt wurden, wobei jeweils ein routinierter Pianist die Partien fehlender Instrumente (vor allem Bratschen, Fagotte und Oboen) zu vertreten und überhaupt als «Stützkorsett» für das Ganze zu dienen hatte. Man fand daran nichts Stoßendes. Das Orchester hatte ja in seinem Bereich faktische Monopolstellung. Heute jedoch kommt man mit solchem Flickwerk nicht mehr an. Das Konzertpublikum hat über Schallplatte — Radio — Tonband — Fernsehen längst den leichten